

CTA DU VENDREDI 8 OCTOBRE 2021

REVALORISATION DU RIFSEEP FILIERE ADMINISTRATIVE

Le travail concernant la revalorisation du RIFSEEP ne s'arrête pas à ce CTA.
Un rééquilibrage des missions au sein de l'IFSE est en cours et sera engagé à l'issue de ce CTA.

De nouveaux métiers apparaissent dans le cadre de la transformation RH.

Revalorisation proposée :

Catégorie C = 100% au niveau académique

Catégorie B = 60% au niveau académique contre 68% au niveau ministériel

Catégorie A = 80% au niveau académique contre 50% au niveau national

Lors d'un précédent CTA conjoint, une convergence avait été proposée. Il n'y a pas d'alignement de fait obligatoirement car la situation des emplois est différente d'une académie à l'autre.¹

L'académie est allée au maximum de ce qu'elle pouvait proposer au vu des moyens alloués.

Concernant les personnels logés, l'académie a revu à la hausse le RIFSEEP pour ces personnels car il y avait une forte différence par rapport au national.

Le décrochage a été gardé sur les catégories B et à baisser sur les minimas.

L'académie a conservé une différence entre les grades. Il a été rappelé qu'à chaque fois qu'un personnel change de grade l'IFSE était examinée.

Il a été indiqué que le nombre de requalification allait augmenter l'an prochain. De B en A et de C en B. Une campagne allait être menée auprès des personnels afin de les inciter à présenter la liste d'aptitude ou à passer les concours. Un accompagnement leur serait proposé. L'accent sera mis sur les adjoints-gestionnaires de catégorie B.

Une information sera donnée en novembre ou décembre aux personnels bénéficiant d'une revalorisation de leur RIFSEEP.

Un webinaire sera mis en place sur la mobilité et sur l'avancement.

Une question a été posée concernant le CIA. Pour rappel, il n'est pas obligatoire, c'est un complément exceptionnel qui dépend de la masse salariale versée sur une année. A ce jour, rien n'a été décidé.

Concernant les questions posées pour la FSU :

AAE

Disparition de la catégorie Gest Cat 7 : en fait, aucun personnel n'était concerné.

Administrateurs : ils ne sont pas concernés par la revalorisation.

AJAENES

J'ai fait les remarques demandées. Pour info, dans les personnels logés un seul personnel est concerné en groupe 1 il est donc aligné sur la régularisation.

Concernant la question sur les différences de montant, j'ai posé la question, cela va être vérifié.

QUESTIONS GENERALES

Situation de Grenoble par rapport aux deux autres académies, réponse donnée plus haut ¹

Personnels JES : clause de sauvegarde inclus lors du transfert.

Date du GT pour les IRTF : prévu le 15 ou 19 octobre, convocations à venir.

Convergence interministérielle : je n'ai pas posé la question !

Point à préciser, le CTA a été beaucoup plus calme que le GT, pas de foire d'empoigne de la part de FO.